

COMMUNIQUE DE PRESSE

***899 kg de cigarettes de contrebande saisies
par la brigade des douanes d'Angers***

Nantes, le 19 avril 2021

Une très belle saisie de 899 kg de tabac réalisée par les douaniers dans le Maine-et-Loire.

Le jeudi 15 avril 2021, la brigade des douanes d'Angers a contrôlé un fourgon Fiat Ducato en plaques d'immatriculation polonaises, sur l'A11, à la barrière de péage de Corzé près d'Angers. Le chauffeur déclare venir de Paris à destination de Nantes.

Le contrôle du chargement a permis de découvrir 90 cartons renfermant au total 899,6 kg de cigarettes de contrebande, soit 4 498 cartouches de marque Marlboro Rouge, précise M. Michel Marin, directeur régional des douanes des Pays de la Loire.

La valeur du stock saisi représente près de 450 000 euros, valeur qui correspond au prix du paquet vendu aujourd'hui en France.

Cette très belle saisie s'inscrit dans le prolongement de la saisie record de 2,5 tonnes de cigarettes de contrebande également de marque Marlboro Rouge, réalisée le 14 juillet dernier également par les douaniers de la Brigade des douanes d'Angers, dans le cadre du plan de mobilisation ministériel contre tous les trafics de tabac.

En effet, la recherche de contrebande de tabac est une priorité donnée à la douane depuis 2018 et pour laquelle un nouveau plan de lutte est lancé depuis l'automne 2020.

Cette mobilisation sans faille continue de porter ses fruits.

En 2020, malgré le contexte de crise sanitaire, malgré le confinement et la fermeture des frontières qui ont impacté la circulation des moyens de transport et des marchandises de fraude, la douane a saisi plus de 284 tonnes de tabacs et de cigarettes au niveau national.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Pour l'année 2020, la fiscalité sur les tabacs manufacturés a généré des recettes de plus de 15 milliards d'euros, dont le droit de consommation sur les tabacs qui est intégralement reversé au budget de la sécurité sociale.

Au terme du contrôle et sur instruction du parquet d'Angers, le chauffeur du camion, un homme de 45 ans, de nationalité polonaise, a été remis au Service d'Enquêtes Judiciaires des Finances (SEJF). Il doit être jugé cet après midi au Tribunal d'Angers.

**DIRECTION REGIONALE DES DOUANES
DES PAYS DE LA LOIRE**
Téléphone : 09 70 27 51 00
Mail : dr-nantes@douane.finances.gouv.fr

7, place Mellinet
44000 Nantes





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**DOUANES
& DROITS
INDIRECTS**